

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT

Alpes-Maritimes

Commune La Roque-en-Provence

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 Février 2021

L'an deux mille vingt, le 11/02/2021 à 18h30 heures,

Nombre de conseillers

- En exercice	6
- Présents	5
- Votants	5
- Absents	1
- Exclus	0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis , maire en exercice.

Etaient présents : ARGENTI Alexis - BALDINI Murielle - CORSO Scylia - GUILLEMETTE Thierry - BARRIERE Joël - MIRONNEAU Nathalie absente non excusée -

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 08/02/2021

Date d'affichage : 08/02/2021

Objet : Subvention Association Santé Plus Estéron D_2021_02_03

Monsieur Le Maire expose la demande de Subvention pour L' Associations Santé Plus Estéron de la Maison de Santé de Roquésteron.

Après en Avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

à 7 voix POUR - à 0 voix CONTRE et 0 ABSENTION

D'allouer une subvention de 100 euros pour L'Association Santé Plus Estéron

Fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des A.M.

LE MAIRE A.ARGENTI



AR PREFECTURE

006-210601076-20210211-D_2021_02_03-DE
Reçu le 08/03/2021